
POUR INFORMATION

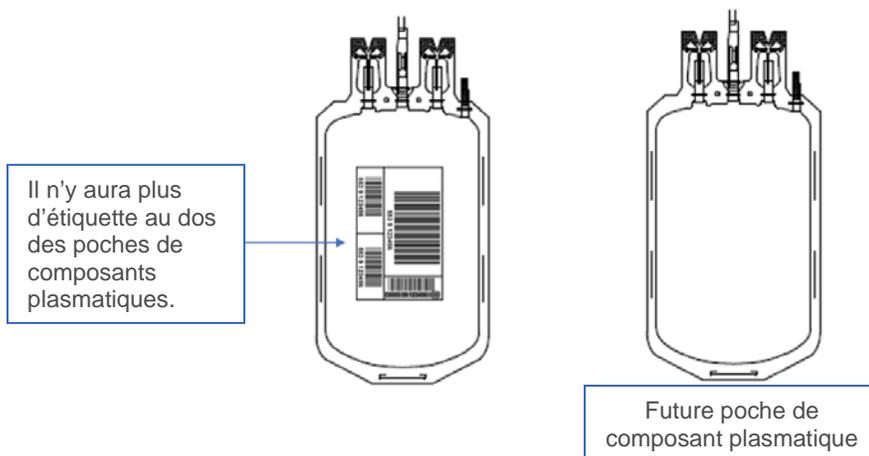
Étiquetage des poches de composants plasmatiques

Lettre aux clients 2020-49

Le 07 décembre 2020

Bonjour,

À compter du 11 janvier 2021, il n'y aura plus d'étiquette au dos des poches des composants plasmatiques. Les informations contenues sur ces étiquettes étaient destinées aux sociétés de fractionnement de plasma, qui n'en ont plus besoin. Nous avons donc décidé de les retirer de nos étiquettes de numéro de don. Les autres étiquettes resteront présentes.



Veuillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au www.sang.ca, dans la section Hôpitaux. Si vous avez des questions concernant cette lettre ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.



David Howe
Directeur, Gestion des procédés de la chaîne d'approvisionnement